

CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPTE RENDU

1^{er} mars 2022 | 17 :00 | Visioconférence ENSAIT

Participants

Membres extérieurs (avec voix délibérative)

M. Eugène DELEPLANQUE
Mme Fabienne CHANTELOUP
M. Frédéric SAUVAGE
M. Ludovic PIERRE
M. Olivier MACAREZ
M. Jean-Marc VIENOT

Membres internes élus avec voix délibérative

M. Vladan KONCAR
M. François BOUSSU
M. Xavier LEGRAND
M. Fabien SALAUN
M. Cédric COCHRANE
M. Stéphane GIRAUD
M. Joseph LEJEUNE
Mme Alicia PINDI
M. François DASSONVILLE
Mme Marie-Pierre DELESPIERRE

Membres invités permanents

M. Eric DEVAUX, Directeur
M. Gaël MONFRIER, Directeur Général des Services
M. Marc-Emmanuel BOUCHE, Agent Comptable
M. Jean-Louis BERGEZ, SRASUP Rectorat de Lille

Ont donné procuration

M. Eric STEVENS, procuration à M. VIENOT
M. Logan DOUAY, procuration à M. VIENOT
M. Éric MEZIN, procuration à M. DELEPLANQUE
M. Laurent COGEZ, procuration à M. DELEPLANQUE
M. Yves DUBIEF, procuration à M. MACAREZ
M. Louis MASQUELIER, procuration à M. Ludovic PIERRE
Mme Sabine CHLEBICKI, procuration à M. DASSONVILLE
Mme Emeline GALAMAND, procuration à Mme DELESPIERRE
Mme Raphaëlle COUSIN, procuration à Mme DELESPIERRE
Mme Justine LEONARD, procuration à Mme PINDI

Membre de droit

M. Etienne PEYRAT, représentant de M. Régis BORDET

Membres invités

M. Guy DUMORTIER
M. Nolan JEHANNO
Mme Sandrine PESSE
Mme Nathalie DOUMENG
Mme Sandrine VANDERDONCKT

Étaient excusés

Mme Mady DORCHIES
M. Gregory MARTIN
M. Pierre-François LAZZARO
M. Samuel SOLARSKI
Mme Sylvie ORFAO
M. François LEPRETRE

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h10 par le Président, M. Eugène Deleplanque.

I. Préambule

Eugène Deleplanque souhaite la bienvenue à Etienne Peyrat, premier Vice-Président de l'Université de Lille.

Au moment de l'appel : 17 présents et 10 représentés, soit 27 votants sur 33 membres en exercice.

Approbation du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2021

Il n'y a pas de remarque particulière.

Le PV du Conseil d'administration du 7 décembre 2021 est soumis au vote.

Motion 1

Le PV du Conseil d'Administration du 7 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité (27 votants)

II. Thématiques Stratégiques

1. Point d'informations sur les sujets stratégiques (EPE, I-SITE...)

Eric Devaux indique que sur le front de l'Est, l'ENSAIT a fait rapatrier 3 étudiants qui se trouvaient à St Petersburg ce week-end. Un rendez-vous est prévu ce mercredi pour que l'école puisse leur trouver une alternative intéressante pour construire leur CV à l'international. Par ailleurs, des étudiants russes sont actuellement présents au sein de l'établissement et l'objectif est de les préserver afin que leur scolarité se passe le mieux possible (Marie-Pierre Delespierre indiquant qu'il y a déjà un petit souci de carte bancaire).

Concernant l'I-Site, le label a été évalué à mi-parcours en novembre 2021 et en janvier 2022 avec des auditions de personnalités représentant les différents établissements, dont Eugène Deleplanque et Eric Devaux pour l'ENSAIT. La réponse est toujours en attente étant donné que c'est le Premier Ministre qui doit signer la décision et que l'EPE n'est pas la priorité nationale du moment. L'enjeu est principalement financier. Ce label permettrait de flécher des financements publics préférentiellement sur les établissements labellisés I-Site ou I-dex, en cofinçant des thèses de doctorat notamment.

L'ENSAIT a officiellement intégré l'EPE au 1^{er} janvier 2022. Un travail sur les interactions à établir est en cours. Toutes les composantes et établissements-composante sont passés en revue pour encourager les échanges sur la pédagogie et la recherche. L'ENSAIT sera présentée vendredi 4 mars. Le statut d'établissement-composante avec le maintien de la Personnalité Morale et Juridique est gage de sérénité dans le positionnement de l'école au sein de l'EPE.

Des comités de Direction thématiques ont vu le jour : Ressources Humaines, formation, Vie Etudiante et Relations Internationales.

En novembre dernier, Mme Moulin-Civil, conseillère d'établissement, avait visité l'école. Suite à sa venue, Madame Barthez, Directrice Générale de l'Enseignement Supérieur, se rendra à l'ENSAIT pour découvrir l'école et discuter des projets en cours. Parmi les sujets qui seront évoqués, la possibilité de créer une formation niveau bac +2 ou bac +3 sera évoquée avec 3 pistes de réflexion :

- Bachelor mais cette formation est non diplômante
- BUT (DUT en bac +3) avec le problème de recrutement dans le cycle ingénieur au niveau bac +3,
- BTS de niveau bac +2 mais les écoles d'ingénieurs ne sont pas habilitées à délivrer un BTS sauf dérogation. Cette formation pourrait être délivrée par une école telle que l'ESAAT.

Xavier Legrand demande si l'industrie a chiffré le manque en techniciens afin d'évaluer l'effectif de cette future formation. Il n'y a pas de statistique mais l'ensemble des industries sont en pénurie de techniciens. Ce constat est fait aussi bien pour les petites PME que les grandes industries.

Ce dossier est porté par Guillaume Tartare. Sa mission est de benchmarker les entreprises pour déterminer les besoins des entreprises. Cette formation se fera par apprentissage. Les entreprises seront donc partie prenante dans la formation des étudiants. La maquette pédagogique n'est pas encore construite.

2. Contrat de site EPE Université de Lille 2020-2025

Ce document avait déjà été discuté l'an dernier. Les évolutions apportées correspondent à des ajustements concernant la nouvelle présidence et le positionnement des établissements-composantes. L'architecture globale n'a pas connu de grands changements sur un certain nombre de domaines dont l'ENSAIT était associée.

L'équipe présidentielle a conscience de la valeur de l'ENSAIT au sein de l'EPE permettant une bonne articulation entre le volet commun et les volets spécifiques des établissements-composantes.

3. Contrat d'établissement 2020-2025 (volet spécifique ENSAIT)

Eric Devaux demande aux administrateurs de se positionner sur le contrat d'établissement 2020-2025. Il aurait dû être signé en 2020 mais la crise sanitaire a décalé la signature permettant de le mettre à jour avec l'entrée de l'ENSAIT en tant qu'établissement-composante de l'EPE.

S'il est validé ce jour, la signature est prévue au Ministère fin mars 2022.

L'un des points clés de ce contrat est l'enjeu autour de la structuration de l'ingénierie dans l'I-Site. Plusieurs établissements interagissent pour s'organiser autour d'une initiative d'ingénierie lilloise.

Le contrat d'établissement 2020-2025 (volet spécifique ENSAIT) est soumis au vote

Motion 2

Le contrat d'établissement 2020-2025 (volet spécifique ENSAIT) est approuvé à l'unanimité. (27 votants)

4. Règlement intérieur de l'ENSAIT

Il n'avait pas été mis à jour depuis 10 ans. Il s'agit donc d'une mise à jour générale des textes législatifs et réglementaires visant les différents articles du Règlement Intérieur. Globalement, c'est un allègement avec suppression des dispositions en doublon, des dispositions déjà présentes dans les statuts et des dispositions déjà prévues par la loi.

Il est composé d'un document principal et de 5 annexes.

A été ajouté le « **dispositif de signalement** » suite à la création de deux cellules permettant de signaler des actes de violences, de discrimination, d'harcèlement et d'agissements sexistes au sein de l'ENSAIT.

La procédure disciplinaire des usagers a été mise à jour suite à la réforme de juin 2020 :

- Nouvelle composition (2 PU, 2 MCF, 4 usagers parmi les membres élus du CA)
- Nouvelle sanction « mesure de responsabilisation » (participation bénévole à des activités de solidarité, culturelles ou de formation au lieu d'une exclusion)
- Nouvelle voie de recours (appel devant le TA et non plus devant le CNESER concernant les étudiants).

Une section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants a été créée. Il s'agit d'une obligation (article 60). Elle est composée de 4 PU, 4 MCF et 2 autres enseignants parmi les membres élus du CA.

Un comité déontologique a été créé par arrêté du Directeur en septembre 2020 ayant pour rôle de se prononcer sur les demandes d'agents qui souhaiteraient quitter l'ENSAIT pour exercer une activité dans le secteur privé afin de prévenir d'un éventuel conflit d'intérêt.

La Commission Paritaire d'Etablissement sera mise en place à la suite d'un arrêté pris par le Directeur en juin 2022 afin de désigner les membres lors des élections professionnelles de décembre 2022.

- Compétence : avis sur les décisions individuelles disciplinaires des personnels titulaires
- Composition :
 - Représentants du personnel : 1 titulaire et 1 suppléant par catégorie et par filière
 - Représentants de l'établissement : 3 titulaires et 3 suppléants désignés par le Directeur

Une Commission Interne d'Experts est également créée :

- Compétence : avis sur les avancements de carrière des personnels titulaires
- Composition :
 - Le Directeur de l'ENSAIT
 - Le Directeur Général des Services
 - Le Directeur des Ressources Humaines
 - 1 titulaire et 1 suppléant de chaque catégorie de personnel

Les annexes au Règlement Intérieur sont :

- Les chartes informatiques :
 - Charte informatique administrateurs
 - Charte informatique utilisateurs
 - Contrat de co-administration
- Règlement hygiène et sécurité
- Comité hygiène sécurité et conditions de travail
- Comité technique
- Commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels

François Boussu demande s'il est prévu une PGD (Plan de Gestion des Données). Cette partie est prévue dans les contrats ANR et non dans le règlement intérieur. La question se pose de savoir qui est porteur du PGD. François Boussu indique que le porteur du projet ne peut pas prendre en charge cette mission complémentaire. Pour rappel, Nolan Jehanno est délégué à la protection des données et responsable uniquement de la protection des données individuelles.

Le règlement intérieur de l'ENSAIT est soumis au vote

Motion 3

Le règlement intérieur de l'ENSAIT est approuvé à l'unanimité. (27 votants)

5. Bilan SAIC 2021

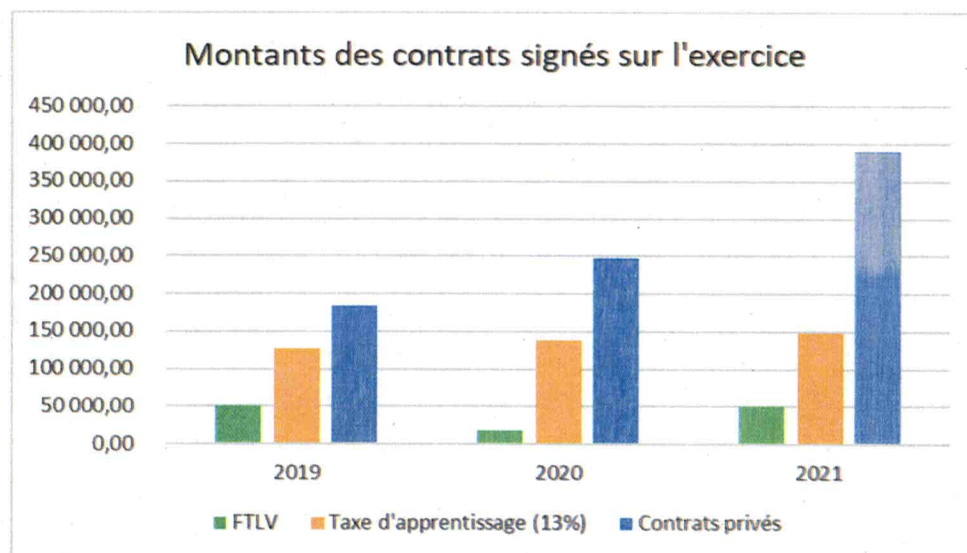
Nathalie Doumeng rappelle le rôle de la Direction des Relations Extérieures :

- Développement des ressources propres
- Développement des contrats de recherches privés
- Montage de projets collaboratifs

Les faits marquants pour l'année 2021 sont :

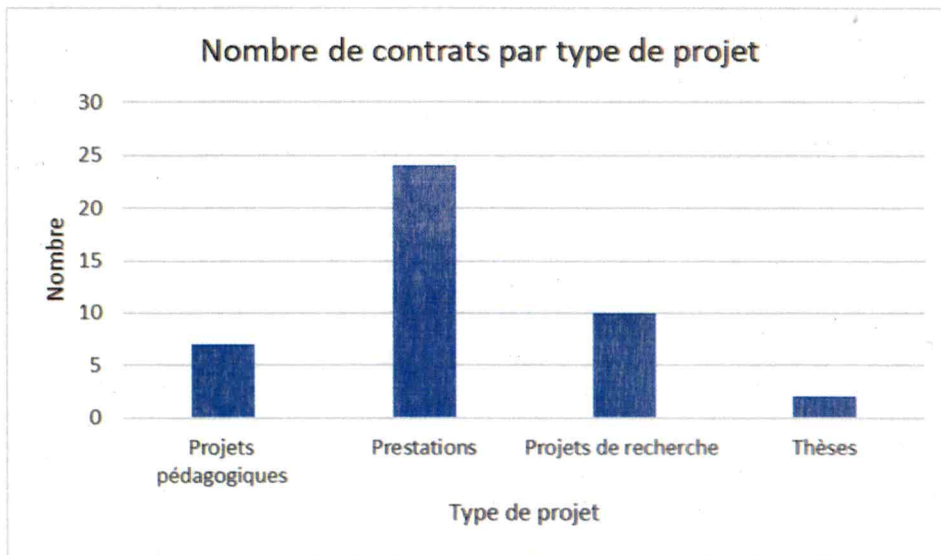
- Report des salons et conventions d'affaires lié à la crise sanitaire
- Mobilisation dans le cadre du plan de relance
- Année de transition pour les grands programmes européens
- Structuration de la chaire académique Tex & Care (25 EC de l'ENSAIT et IAE)
- Modification des règles relatives aux primes et retours SAIC Profs des contrats privés
- Départ de Caroline Cesaro remplacée par Virginie Barrois

Le nombre de contrats signés est représentatif de l'activité commerciale de la Direction des Relations Extérieures.



On constate une nette évolution en nombre et en montant des contrats privés signés dont 30 % génère 60 % des montants.

Les prestations de service représentent 55 % du nombre de contrats privés signés, suivies des projets de recherche, des projets pédagogiques et de l'accompagnement de thèses.



Les prochains rendez-vous organisés sont :

- Journée textile technique le 6 avril prochain
- JEC Composite et Techtextil

Le bilan du SAIC de l'ENSAIT est soumis au vote

Motion 4

Le bilan du SAIC de l'ENSAIT est approuvé à l'unanimité. (27 votants)

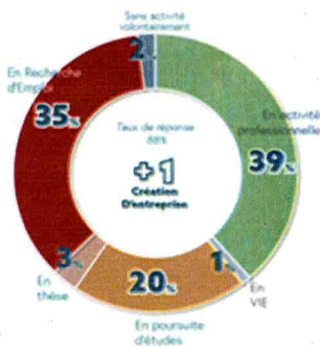
6. Enquête d'insertion professionnelle 2022

L'enquête a été réalisée entre le 21 décembre 2021 et le 30 janvier 2022 avec un taux de réponse de 75 %.

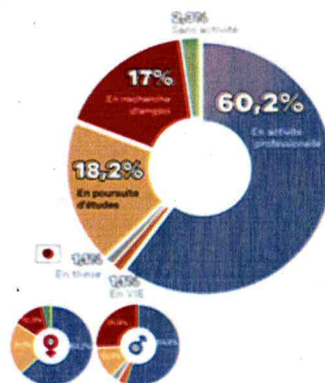
La situation de la dernière promotion est en progression.

- o 60 % de diplômés en activité professionnelle
- o 18 % en poursuite d'études
- o 17 % à la recherche d'un emploi

La situation est favorable en comparaison de celle de l'année dernière.



Enquête 2021



Enquête 2022

1 - TAUX NET D'EMPLOI

78,3%

53,9%

2 - DURÉE DE LA RECHERCHE

25 JOURS 17j.

36% grâce PFE / app.

3 - STATUT

75,5% CADRES

77%

4 - TYPE DE CONTRAT

47,2% CDI

45%

5 - LOCALISATION



6 - SALAIRES

Salaire annuel brut moyen avec primes

33.068 €

32.883 €

37.800 €

32.000 €

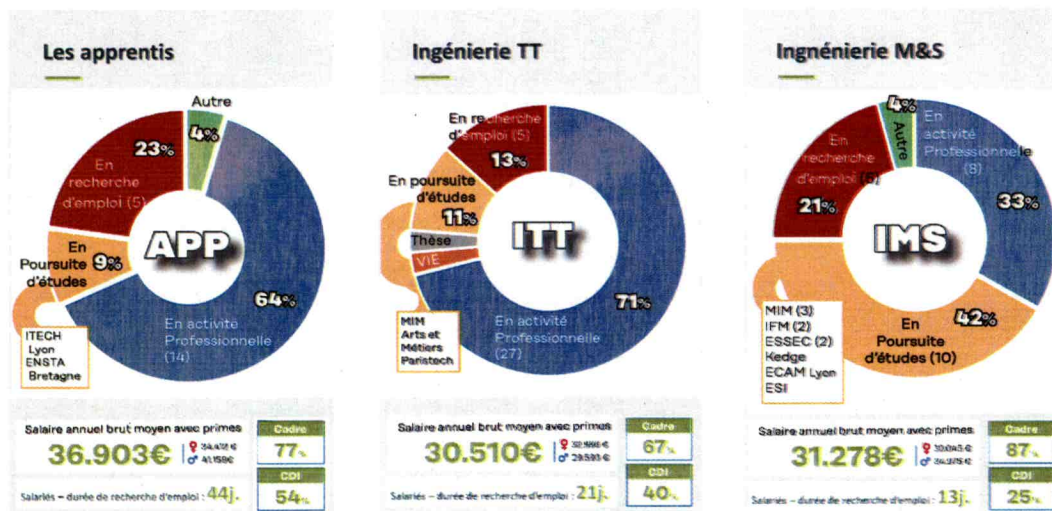
La durée de recherche est de 25 jours. Globalement, les diplômés trouvent un emploi grâce à leur PFE ou leur stage.

Les métiers recensés ainsi que les domaines restent identiques aux années précédentes :

- R&D
- Qualité
- Production
- RSE
- Achats, approvisionnement et logistique
- Prêt à porter
- Sport
- Fabrication textile et TT
- Consulting
- Recherche
- Habitat
- Luxe
- Santé
- Aéro

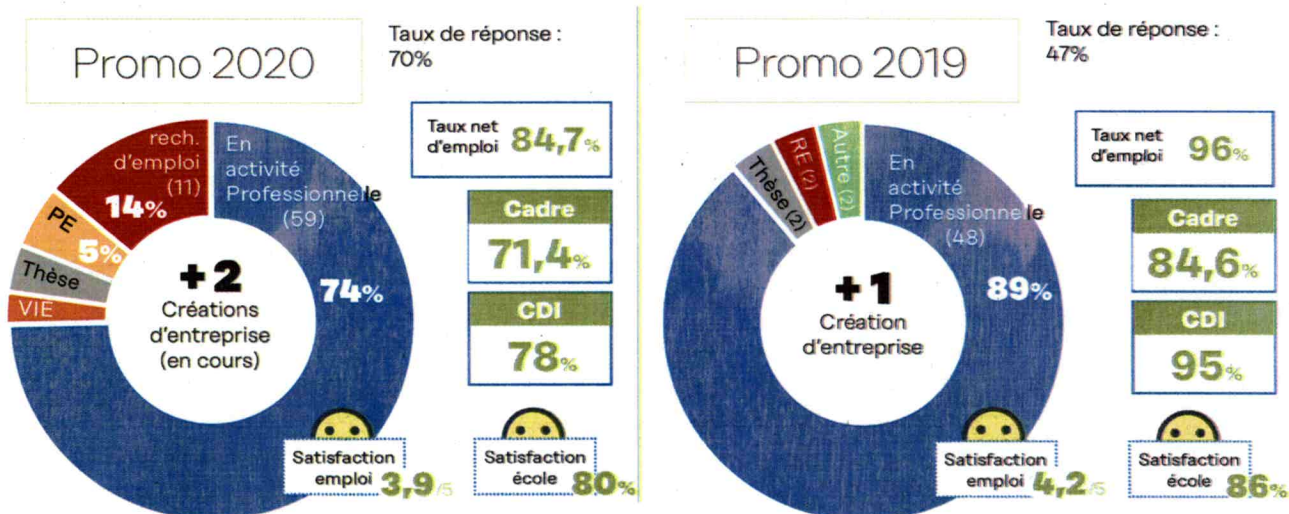
Les diplômés sont satisfaits de l'école à 88 % et de leur poste à 85 %

En fonction des options du diplôme :



Les taux de cadres sont supérieurs en Ingénierie Mode et Service avec un taux de 87%.
 Les pourcentages de CDI sont variables en fonction du diplôme.
 Le plus gros salaire est détenu par un apprenti.

Sandrine Pesse fait un focus sur la situation des promos 2020 et 2019. Le taux d'emploi s'améliore avec une hausse du taux d'embauche en CDI et en tant que cadre.



Petit focus sur les filles :

- o La différence de salaire entre les filles et les garçons la première année est de 1300 euros contre 9160 euros au bout de 3 ans.
- o Concernant les contrats et statuts, les CDI sont en augmentation mais c'est moins évident pour les statuts cadres.

La prise de responsabilités budgétaires et hiérarchiques est en baisse. Jean Marc Vienot indique que cette génération choisit une qualité de vie plutôt que des responsabilités, ce qui pourrait expliquer ce phénomène. C'est un critère qui peut être intégré dans le prochain questionnaire.

Ludovic Pierre demande s'il est possible de comparer les chiffres de l'ENSAIT avec d'autres écoles d'ingénieurs. Il n'est pas possible de récupérer les données des autres établissements. Seuls les classements permettent une comparaison.

III. FINANCES

1. Rapport d'exécution budgétaire 2021

Marc-Emmanuel Bouche présente le compte financier 2021 à la fois en situation patrimoniale et en GBCP.

Le résultat net de la section de fonctionnement est positif pour un montant de 11 202 €. Ce résultat est plus faible que l'année dernière.

Les taux d'exécution budgétaire sont de :

- 88 % au niveau des recettes
- 78 % au niveau des autorisations d'engagements de dépenses
- 77 % au niveau des crédits de paiement consommés.

Le résultat budgétaire de fonctionnement est positif de 518 K€.

Un focus est fait sur les recettes et dépenses de fonctionnement 2021 comparées à celles de 2020 :

	recettes	dépenses
2020	3 783 905	3 598 410
2021	3 413 950	3 402 748
variation	- 369 955	- 195 662

↳ Les recettes

Les recettes de fonctionnement globales sont de 3 413 K€ soit une baisse de 369 K€ par rapport à 2020. Les recettes nettes issues de l'activité sont de 3 196 K€.

Les sources de financements de l'école :

- 36 % pour la subvention pour charges de service public
- 27 % pour l'apprentissage
- 23 % pour les autres subventions concernant les contrats collaboratifs notamment
- 5 % pour les prestations de recherche
- 3 % pour les droits d'inscription
- 2 % pour la formation continue
- 2 % pour le mastère MIM
- 1 % pour la CVEC
- 1 % pour les autres prestations

Les recettes sont en baisse principalement sur le poste « prestations de recherche SAIC » à hauteur de 280 K€. Cette baisse est cependant à nuancer. En effet, l'année 2020 avait vu l'arrivée de 5 « gros contrats » à terme pour 295 K€. Ces contrats avaient commencé les années antérieures et avaient été enregistrés comptablement sur des comptes de la classe 4 donc ils n'impactaient pas le résultat. Suite à un retraitement comptable en excluant ces contrats, le résultat 2020 est de 220K€ celui de 2019, de 203k€ et 2021 de 161K€.

↳ Les dépenses

Le total des charges décaissables (2 779 K€ en 21) qui correspondent aux dépenses de la classe 6 à l'exclusion des dotations pour amortissements (compte 68) ont augmenté de 94 K€ par rapport à 2020 (2 685K€). Le montant total des dépenses de la classe 6 s'élève à 3 402K€ en 2021 dont voici ci-dessous la répartition en pourcentage :

- Masse salariale 35 %
- Dotations aux amortissements 18 %
- Charges externes 22 %
- Achats 14 %
- Autres charges 9 %
- Frais de missions 2 %

Les charges externes sont stables. On constate une augmentation des fluides principalement le chauffage ainsi qu'une augmentation des licences informatiques.

Un focus est fait sur les amortissements du patrimoine avec une hausse des dotations aux amortissements de 37 K€. Les quotes-parts de subvention sont en hausse de 21 K€.

La capacité d'autofinancement d'un montant de 416 000 € est en baisse par rapport à 2020. Elle finance 55 % des investissements.

Le fonds de roulement net global reste élevé à 1 675 k€ ce qui représente 217 jours. Le besoin en fonds de roulement correspond au montant total des créances diminué des montant des dettes soit -495 K€. La situation est donc favorable car l'établissement encaisse ses recettes plus vite qu'il décaisse.

L'abondement sur trésorerie est de 51 K€.

La trésorerie s'élève à 2 171 k€.

Les indicateurs demeurent positifs malgré un résultat plus faible. Une vigilance est nécessaire.

Alicia Pindi demande des explications quant à l'augmentation de la consommation du chauffage. Gaël Monfrier intervient en précisant que l'école est en attente d'explications complémentaires sur ce sujet.

2. Compte financier 2021 – Affectation du résultat du compte financier 2021

Marc-Emmanuel Bouche propose que le résultat positif de 11 202 € soit affecté en réserve.

L'affectation du résultat du compte financier 2021 est soumis au vote

Motion 5

L'affectation du résultat du compte financier 2021 est approuvé à l'unanimité (27 votants)

3. Bilan des marchés publics 2021

Nolan Jehanno fait un point global concernant les marchés passés au cours de l'année 2021.

Il n'y a pas de marché de travaux

Les marchés passés concernant principalement des achats d'équipements et de fournitures ainsi que quelques accords cadres nationaux type matériel informatique et maintenance des copieurs.

Le bilan des marchés publics 2021 est soumis au vote

Motion 6

Le bilan des marchés publics 2021 est approuvé à l'unanimité (27 votants)

IV. Recherche

1. Projet ANR PRCE : POCOMA

Ce projet est à l'initiative de l'entreprise Damart dans le but d'améliorer le confort textile.

2 laboratoires interviennent également pour travailler à l'échelle plus petite sur les membranes : IEMN et JUNIA

Le laboratoire Inst Foto synthétisera les particules.

Recrutement de deux doctorants à partir de janvier 2022 pour le GEMTEX et pour JUNIA.

Budget : 138 800 €

L'originalité est que le GEMTEX arrive à récupérer 2 thèses sur un projet ANR

2. PERFECTO

Projet financé par l'ADEME et piloté par Usha Massika accompagnée de Anne Perwuelz et Stéphane Giraud

L'objectif de ce projet est de développer de nouvelles culottes menstruelles lavables durables en fibres naturelles et polyamide.

Enjeu pour l'ENSAIT : Etude de fonctionnalisations écologiques des tricots en lin et PA11 (hydrophilisation/imperméabilisant/ coloration écologique/antimicrobien écologique)

Etude d'ACV

Recrutement d'un doctorant et d'un PFE.

Budget : 60 000 €

Partenaire : entreprise Fluxmont

Durée de 2 ans

Projet de fin d'études prolongé par 6 mois d'ingénieur.

Les projets de recherche sont soumis au vote

Motion 7

Les projets de recherche sont approuvés à l'unanimité (27 votants)

V. Ressources humaines

Au niveau national, le ministère de tutelle souhaite un rééquilibrage entre le nombre de Professeurs des Universités et Maitres de Conférence avec respectivement 40 % de PU pour 60 % de maitres de conférence.

La conséquence pour l'école est un repyramidage d'un Maitre de Conférence en Professeur des Universités au titre de l'année 2021 avec effet rétroactif au 1^{er} septembre 2021. Ce poste doit être attribué sur la section CNU 61 (automatique et informatique industriels).

Le choix de la section CNU 61 pour la promotion interne au corps des Professeurs des Universités est soumise au vote

Motion 8

Le choix de la section CNU 61 pour la promotion interne au corps des Professeurs des Universités est approuvée à l'unanimité (27 votants)

VI. Relations internationales

Il est proposé la signature d'une convention de partenariat avec l'Université Xi'An Polytechnic.

Il s'agit d'une université d'environ 25 000 étudiants qui possède un département textile et matériaux. L'ENSAIT a pris contact sur recommandation de Xianyi Zeng.

Ce partenariat va démarrer par des échanges d'étudiants quand la situation le permettra.

La convention avec Xi'an Polytechnic University est soumise au vote

Motion 9

La convention avec Xi'An Polytechnic University est approuvée à l'unanimité (27 votants)

QUESTIONS DIVERSES

Guy Dumortier demande un tour de table afin que les nouvelles personnes soient présentées.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 19h.

Fait à Roubaix, le 1^{er} mars 2022

Le Président du Conseil d'Administration



Eugène DELEPLANQUE